



Le vaccin contre Ebola – Remède ou danger de mort ?



Les informations sur Ebola dominant sur les médias principaux. Le Canada annonce qu'il peut livrer à l'OMS le premier vaccin contre Ebola. Celui-ci sera bientôt disponible.

Mesdames et messieurs, chers téléspectateurs, nous vous saluons pour notre commentaire média-tique : Le vaccin contre Ebola – remède ou danger de mort ?

Les informations sur Ebola dominant sur les médias principaux. Le Canada annonce qu'il peut livrer à l'OMS le premier vaccin contre Ebola. Celui-ci sera bientôt disponible. Mais comme les informations s'accumulent, rapportant que dans les pays africains concernés, des symptômes d'Ebola apparaissent de plus en plus souvent chez les personnes qui justement ont reçu l'injection contre Ebola et que celles-ci en meurent, il est bon de rappeler de nombreux événements similaires du passé :

Par exemple en Août 2013, en Inde, au Bhoutan, au Sri Lanka et au Pakistan, dans le cadre d'un programme de vaccination de l'OMS contre différentes maladies infantiles, il y a eu des cas de mortalité répétés chez les enfants. Suite à cela, en Inde le programme de vaccination a été stoppé, mais il a repris sous la pression de représentants de l'OMS et après d'autres cas mortels, il a à nouveau été arrêté. Ce qui est le plus intéressant, c'est de constater que le vaccin en question n'était autorisé dans aucun pays industrialisé, mais recommandé dans les pays en voie de développement.

En juillet 2013, la CDC, la direction de l'hygiène publique américaine, a avoué qu'entre 1955 et 1963 plus de 98 millions d'Américains ont été vaccinés une ou plusieurs fois contre la polio et qu'une partie des vaccins contenait un virus qui déclenche le cancer. On estime que 10 à 30 millions d'Américains ont reçu ce vaccin d'essai.

Au milieu des années 1970, il y a eu un désastre de vaccination. Sur ordre de la CDC et du Président US Gerald Ford, la pression a été mise sur les Américains pour qu'ils se fassent vacciner contre une épidémie mortelle de la peste porcine, qui était imminente. 50 millions de personnes ont été entraînées dans la panique et ont reçu un vaccin anticipé qui a provoqué chez 20 à 40 % d'entre eux de forts effets secondaires, dont la paralysie et la mort. L'ironie amère, c'est qu'il n'y a eu que quelques cas isolés de cette peste porcine.

Entre 1990 et 1996, en Guinée-Bissau, une équipe de recherche danoise a étudié chez plus de 15 000 femmes et leurs nouveau-nés, les conséquences à long terme des vaccins chez les enfants. Ils sont arrivés à un résultat alarmant. Lors du contrôle suivant il y avait eu parmi les enfants qui avaient reçu la vaccination classique, presque deux fois plus de morts que chez les enfants non vaccinés.

Dans les années 90, au Nicaragua, au Mexique et aux Philippines, à l'initiative de l'OMS, des millions de femmes de 15 à 45 ans ont reçu le vaccin contre le Tétanos, mais pas les garçons et les hommes. Cela a intrigué une organisation laïque catholique, et suite à cela elle a fait analyser le vaccin. Il était composé d'une hormone qui provoque l'interruption de grossesse chez les femmes enceintes et qui agit comme stérilisant chez les femmes en général.

Rappelons-nous la grippe porcine de 2009. La vaccination a été instaurée de façon anticipée

par l'OMS à cause du statut de pandémie et sans test clinique suffisant. Il est prouvé que ce vaccin a provoqué chez les enfants la narcolepsie, une maladie affectant le sommeil, et chez les femmes enceintes une augmentation du pourcentage d'enfants mort-nés.

Egalement, dans le cadre de la grippe aviaire en 2005, le médicament Tamiflu, employé et conseillé par l'OMS, a provoqué, rien qu'au Japon, 12 morts et 32 cas de méningite.

Chers téléspectateurs, actuellement l'OMS voudrait utiliser un nouveau vaccin contre Ebola. En raison des faits cités on doit sérieusement se poser la question de savoir ce qui est visé avec cette vaccination ! Notre commentaire médiatique « Ebola : Attaque visant des collaborateurs de la Croix-Rouge– deux contre-voix venant d'Afrique » du 5 novembre 2014, donne des réponses possibles à cette question.

Continuez toujours à vous informer sur Ebola et d'autres sujets. Bonne soirée.

de **Claudia H.**

Sources:

"Recht + Freiheit" - Ausgabe Nr. 3/ August 2013

<http://info.kopp-verlag.de/hintergruende/geostrategie/melissa-melton/amerikanische-gesundheitsbehoerde-um-ebola-zu-stoppen-muessen-wir-vielleicht-ganze-laender-impfen.html>
www.theorganicprepper.ca/big-pharma-gives-another-child-narcolepsy-via-the-swine-flu-vax-then-cures-it-with-a-new-miracle-drug-that-costs-over-20k-per-year-01062014
www.impf-info.de/index.php?option=com_content&view=article&id=76:impfungen-und-kindersterblichkeit-in-der-q3-weltq&catid=18:auswirkungen&Itemid=324

Buch „Virus-Wahn“ - Wie die Medizin-Industrie ständig Seuchen erfindet und auf Kosten der Allgemeinheit Milliarden-Profit macht, Torsten Engelbrecht, Claus Köhnlein

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#OMS - www.kla.tv/OMS

#Vaccination-fr - oui ou non ? Faits et arrière-plans - www.kla.tv/Vaccination-fr

#Ebola-fr - Epidémie d'EBOLA - www.kla.tv/Ebola-fr

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.